N° 410 Lekha Dodi – לכה דודי בס"ד

« le bien-être dans la Tora » www.cejnice.com

Parachat VAYIKRA
Horaires CHABAT
Nice et Régions

Vendredi 19 Mars 2010
Hadlakat Nérote……18h23
Chékia……..18h41

Samedi 20 Mars 2010
Fin de Chabat……..19h25
Rabénou Tam…….19h55

Très chère communauté Nicoise

A La veille du départ de Rav Chalom Benadiba et de son épouse en Erets Israel

Après 35 années au service de la Kéhila

Participons au Kidouch Chabat Vayikra le 20 mars 2010 à partir de 11h30

au Centre Communautaire A.T.I.S: 1 bis rue Boissy d'Anglas

Le C.E.J. et le Consistoire de Nice

présentent

Rav Yéhia BENCHETRIT

pour une conférence sur le thème

"matsa : le pain tous azimuts"

lundi 22 mars 2010

Au Centre MICHELET
22 Rue Michelet 06100

Le mot du Rav

LE 4e REGNE
LE REGNE DE LA PAROLE

C'est avec une générosité illimitée et un cœur remarquable, que les B.Israël ont offert « ***les trois règnes »*** pour construire le MICHKAN, le sanctuaire.
Le règne minéral : l'or, l'argent et le cuivre, pierres précieuses.
Le règne végétal : le lin, les bois de cèdres.
Le règne animal : la laine, les peaux de cuir.

Le Michkan, édifié dans le désert par Moché Rabbénou et le Bet Hamikdach construit à Yérouchalaïm par le roi Chlomo constituent les lieux sacrés où les trois règnes étaient offerts en sacrifice.
Le règne minéral : le sel, l'eau ; le règne végétal : le vin, l'huile d'olive, la farine de blé, l'orge ; le règne animal : le menu bétail, le gros bétail, les oiseaux.
L'homme, constructeur et animateur de ce Sanctuaire, possédait la noble fonction d'offrir les trois règnes au Service divin.
Aujourd'hui, l'homme se trouve-t-il vraiment dans l'impossibilité d'accomplir sa mission sacrée ?

Tous les matins, en introduction à la Téfila, nous disons : ***« Or, maintenant à cause de nos fautes, le Sanctuaire est en ruine, l'offrande quotidienne est annulée, nous n'avons ni Cohen en service, ni Lévy sur son estrade pour chanter, ni Israël par sa présence »***. Mais le prophète Osée nous donne un grand espoir en nous dévoilant un principe fondamental : le 4ème règne, celui de la Parole. Il est toujours d'actualité et grâce à la Parole la fonction du Service divin est maintenue : Osée 14-3 : ***« Nous remplacerons les taureaux par les paroles prononcées par nos lèvres ».***

Le Korban, comme son nom l'indique, signifie rapprochement.
De nos jours, le Korban se fait principalement par la Téfila où l'homme s'adresse à son Créateur pour demander le Pardon de ses fautes et solliciter parnassa, guérison, réussite etc… Le rapprochement s'opère grâce à toutes les louanges et bénédictions que l'homme récite, en admiration de tous les bienfaits divins.

Le rapprochement s'effectue par l'étude de la Tora, la compréhension des textes, qui permet à l'homme de pénétrer le DAAT HACHEM, pour accomplir sa volonté.

Le rapprochement se réalise en relation avec son prochain, par la communication et la considération.

L**e 4e règne le règne du parlant, la Parole, cette Parole extraordinaire qui caractérise l'âme de l'être humain et qui le distingue de l'animal, donne à l'homme la possibilité de remplacer les sacrifices.**

Par RAV MOCHE MERGUI
ROCH HAYECHIVA

Plus que nécessaire
Par le Rabbin Yona GHERTMAN

La Haggada de Pessa'h se présente comme un « Hallel géant ». Nous y racontons le récit de la sortie d'Egypte dans le but d'instruire nos enfants sur la Puissance infinie de D.ieu et sur les miracles dont il nous gratifia. Aussi lorsque nous lisons : *« Tout celui qui parle longuement de la sortie d'Egypte est digne de louanges »*, il faut comprendre que celui qui multiplie les louanges envers son Créateur est alors lui-même digne de louange.
C'est sur la base de ce constat que les commentateurs de la Haggada notent une apparente contradiction entre ce dernier passage et l'enseignement du Talmud, au traité *Meguila* (18a) :

- *« Tout celui qui loue Hachem plus que nécessaire est déraciné du monde (…) ».*
- *« Que signifie « Pour Toi, le silence est une louange » (Ps. 65, 1) ? Que le meilleur des remèdes est le silence (…). Si un mot vaut une pièce, le silence en vaut deux ».*

Nous voyons donc que d'un côté, les auteurs de la Haggada nous encouragent à multiplier les louanges envers Hachem, alors que de l'autre côté, le Talmud critique vivement ceux qui abusent de ce procédé.
Avant d'expliquer pourquoi ces deux passages peuvent en réalité s'accorder, attachons-nous sur deux détails du texte du traité *Méguila* :
1/ Comme le rappelle le Maarcha, il n'est pas dit que celui qui multiplie les louanges est *« déraciné du monde »*, mais que l'est celui qui les multiplie *« plus que nécessaire »*. Le problème n'est donc pas d'insister sur nos remerciements et louanges, mais de « trop » insister. Il reste donc à définir ce que signifie l'expression *« plus que nécessaire »*.
2/ Rachi définit le *« silence »* dont il est question dans notre passage de la manière suivante : *« ne pas multiplier les paroles »*. Aussi la sentence de nos Maîtres ne doit pas être comprise à la lettre. Ce n'est pas l'absence de paroles qui est considérée comme une vertu, mais le fait de ne pas les multiplier. Première conséquence : La « parole » en elle-même n'est pas critiquée. 2nde conséquence : Il convient alors de définir ce que signifie *« multiplier les paroles »*, c'est-à-dire, à partir de quelle « quantité » de paroles l'homme est-il condamnable ?

D'après l'auteur du Sefat Emet, s'il ne faut pas adresser des louanges exagérément longues à D.ieu pour ne pas donner l'impression de les épuiser, celui qui a bénéficié d'un miracle peut par contre procéder de la sorte, car c'est pour lui la manière appropriée de témoigner à Hachem sa gratitude [voir Haggada artscroll p.78]. On remarque que cette explication rentre parfaitement dans les mots de la *Guemara* : En règle générale, il serait inadéquat de passer une nuit entière à réciter les louanges d'Hachem, cela rentrerait dans la catégorie du *« plus que nécessaire »*. Par contre, lorsqu'il s'agit de rappeler le miracle de la sortie d'Egypte, alors une nuit de louanges ne rentre pas dans cette limite. La multiplication des louanges est en effet nécessaire dans un tel cas.
Aussi, on s'aperçoit que le *« plus que nécessaire »* est une mesure subjective dépendant de circonstances particulières. Par exemple, il serait malvenu de remercier avec insistance le voisin de table parce qu'il nous a passé le sel. Par contre, il paraît tout à fait logique qu'un emprunteur multiplie les remerciements envers l'homme qui lui permit de se sortir d'une situation financière problématique.
L'idée est similaire en ce qui concerne la « quantité » de paroles acceptable. Dans certains cas, cette quantité sera minime, dans d'autres elle sera plus grande. Tout dépend de plusieurs critères : qui est la personne objet des louanges ? Pourquoi est-elle remerciée ? Qui est celui qui parle ? A-t-il l'habitude de prolonger longtemps ses discours, ou bien d'être assez succinct ? etc… Autant de questions que nous devrions nous poser lorsque nous nous adressons aux autres ou à Dieu ; lorsque nous disons « merci » ou que nous prononçons bien fort : « Baroukh Hachem ! ».

Une dernière question doit être traitée en rapport avec cette conclusion : Si dans certains cas, comme en cette nuit de Pessa'h, Hachem s'attend légitimement à ce que nous le remercions d'une manière particulièrement marquée, les hommes peuvent-ils en faire de même ? En d'autres termes, si un homme « sauve la vie » de son prochain, est-il en droit de s'attendre à recevoir des remerciements accompagnés de tapis rouges et autres marques d'honneur ?
A ceci le RaDBha MiKolét répond : *« Lorsqu'un homme en aide un autre, il accomplit une mitsva, c'est donc lui qui devrait remercier la personne qu'il a sauvée de lui avoir permis d'effecteur un tel acte ! »*. A l'inverse, on ne dit pas d'Hachem qu'il accomplit une « mitsva », puisqu'il est Lui-même le *Méstouvé*, celui qui ordonne les *mitsvot*. Par conséquent, lorsque nous sommes à la place de celui qui remercie ou proclame des louanges, nous devons dans certains cas insister sur le message que nous désirons transmettre. Toutefois, lorsque nous sommes à la place de celui qui reçoit les remerciements, mieux vaut humblement demander à notre interlocuteur de ne pas trop insister en fuyant ainsi les honneurs….

PITOM פתאום, de la soudaineté !

par ***Rav Imanouël Mergui***

Cette semaine se sont produites deux choses dans notre calendrier : 1) mardi était le jour de roch h'odech nissan, et 2) nous entamons le troisième livre de la Tora - Vayikra. Ces deux évènements peuvent paraître ordinaire ne contenant rien de particulier, nous essaierons là de démontrer non seulement leur importance grandiose et en même temps leur lien commun.

Que s'est il passé en ce roch h'odech nissan de l'histoire ? Au chapitre 12 du livre de Chémot D'IEU parle à Moché et Aharon et leur annonce « ce mois ci est le premier des mois de l'année. Parlez aux enfants d'Israël et dites leur de prendre un agneau le dix de ce mois pour le préparer le quatorze du mois et le consommer le quatorze au soir c'est-à-dire la nuit du quinze nissan ». L'agneau de Pessah', qui allait exprimer clairement et concrètement notre liberté d'Egypte, est un sacrifice qui se prépare et se met en place pendant quinze jours, il ne se fait pas subitement et dans la précipitation, et ce comme toute liberté qui ne peut se faire sans préparation adéquate. Rappelons que nos Maîtres comparent la sortie d'Egypte à la naissance de l'enfant, celle-ci nécessite neuf mois de grossesse etc. Rapportons ce principe à la rédemption finale : la venue du Machiah', peut-on espérer sa venue sans être convenablement près à l'accueillir ?! C'est d'ailleurs ''peut-être'' pour cela que le Machiah' ne vient pas encore (réflexion). Relisons un verset dans la prophétie de Malah'i 3-1,2 « J'enverrai mon messager, il préparera le chemin devant Moi et soudain viendra le Maître, que vous réclamez, dans son palais », les exégètes expliquent qu'il s'agit de la venue du Machiah' ; si ce verset laisse entendre la venue soudaine du Machiah' il faut savoir que cela est du au fait que nous ignorons la date de sa venue, comme écrit le Radak « nul ne sait quand il viendra avant qu'il ne vienne ! ». Mais poursuivons surtout le verset qui suit « qui sera à même de se tenir devant lui, voila qu'il est comme un feu purificateur » ; le Radak explique : le jour où le Machiah' arrivera certaines gens ne seront pas capables de l'accueillir, il s'agit des impies, seuls les justes supporteront sa venue et ce qu'elle représente. Il ressort que la soudaineté de la venue du Machiah' sera insupportable pour les uns et vivable pour les autres. Que les diffèrent-ls ? Les premiers ne sachant pas quand il vient se tiennent prêts en permanence, ils ne seront donc pas surpris par sa venue soudaine ; les seconds, les mécréants, les ''pas près'', se disent on a le temps, ils ne se tiennent pas aux aguets de sa venue celle-ci leur sera donc intolérable… C'est le premier point de cette semaine : roch hodech nissan – qui nous livre comme enseignement ce rapport préparatoire que nous devons avoir face à des situations grandioses.

Le deuxième point est la lecture du livre de Vayikra. Le premier verset dit « Il appela Moché et lui parla. Au traité Yoma 4b le Talmud s'interroge sur la nécessité qu'a notre verset de nous indiquer que D'IEU appela Moché avant de lui parler ? Il répond : la Tora nous livre ici un comportement vertueux à adopter : avant de s'adresser à l'autre il faut l'appeler ! Le Tora Témima explique qu'appeler une personne avant de lui parler a pour but de lui laisser le temps de se préparer à ce qu'elle va entendre, comme enseigne le Talmud au traité Nida 16b : D'IEU hait ceux qui rentrent soudainement chez l'autre sans lui avertir son arrivée. Quelque soit le rapport que j'ai avec l'autre, on ne s'introduit pas dans son intérieur – à la maison, ou dans son intérieur – en lui parlant, sans lui laisser un temps de préparation ! Parler à l'autre, e à fortiori rentrer chez lui, c'est le soumettre à recevoir quelque chose qui n'est pas lui, voire quelque chose qui s'oppose à lui, en tout cas qui ne vient pas de lui, il faut donc le prévenir de cette introduction étrangère ce qui lui permettra d'être à même de l'accueillir au mieux. Tout contact avec l'autre ne pourra se faire convenablement et harmonieusement seulement si les deux parties sont averties.

Ces deux évènements cités en début d'articles sont donc liés et forts dans l'enseignement qu'ils dégagent : la préparation dans notre relation avec D'IEU et dans notre rapport avec les hommes.

La soudaineté tue l'objectif qu'on devait atteindre…

שבת שלום

A propos du Chabat – par Rav I. Meltsan zal

Au traité Guitin 58 le Talmud raconte que Rabi Yéhochoua ben Korh'a demanda pourquoi Israël était en souffrance ? Un enfant lui cita un verset qui annonce une prophétie « voilà, nous avons fauté envers D'IEU, ils n'ont pas voulu suivre ses chemins et n'ont pas écouté sa voix ». Le Rav été satisfait de cette réponse et annonça que cet enfant deviendra un grand Maître. Les commentateurs s'interrogent : qu'est ce qu'il y a d'exceptionnel dans la réponse de l'enfant puisqu'il ne fait que citer un verset ?

Il faut d'abord comprendre ce verset : le prophète commence à dire ''nous'' avons fauté et ensuite il parle à la troisième personne du pluriel ''ils'' n'ont pas écouté ? Il faut comprendre également quelle est l'interrogation du Rav, tout le monde sait qu'il n'y a pas de malheurs sans faute ?! En réalité le Rav voulait comprendre pourquoi les justes d'Israël sont punis ? A cela il répond : parce qu'ils n'ont pas réprimandé le peuple de leur faute ! C'est la raison pour laquelle le prophète s'inclut en proclamant ''nous'' avons fauté. Cette négligence des hommes pieux a entraîné qu' ''ils'' n'ont pas écouté la voix de D'IEU. Le peuple profane le Chabat lorsqu'il voit les pratiquants le prendre à la légère.

C'est là la raison pour laquelle nos Sages sont très sévère envers quiconque néglige le Chabat et ce même dans des lois instituées par les Sages, comme le raconte le Talmud au traité Erouvin 104 « un homme frappa à la porte Chabat. Oûla a dit : que celui qui profane Chabat soit atteint ! » (il y a certaines façons dont on n'a pas le droit de frapper à la porte – voir Choulh'an Arouh' O''H 338). Au Yérouchalmi Bétsa il est raconté que les Maîtres tapaient des mains Chabat, Rabi Méir passait par là et s'est étonné de constater que les Maîtres transgressaient Chabat ! Pourquoi les Sages sont ils si sévères et ne disent pas les choses calmement ? Selon notre discours on comprend que la façon dont les choses sont dites peut montrer leur gravité ; pour faire comprendre aux gens que la transgression du Chabat est très grave il faut réagir sévèrement, si on est trop doux les gens risquent de croire que la transgression du Chabat n'est pas si condamnable !

Le verset dit « ceux qui transgressent Chabat mourront, et celui qui effectue un travail en ce jour seront atteints de karète ». Il faut comprendre pourquoi concernant la peine de mort il est employé l'expression de transgression et à propos de karète il est employé l'expression d'effectuer un travail ? Il faut également comprendre la raison pour laquelle à propos de la transgression le verset parle au pluriel et pour karète au singulier ? Lorsqu'une personne transgresse Chabat elle affaiblie automatiquement le Chabat envers ceux qui l'ont vu, c'est le sens du verset ''ceux qui la transgressent'', de façon effective on ne parle seulement d'une personne qui l'a transgressé mais dans sa transgression elle entraîne le mépris du Chabat pour ceux qui étaient autour de lui ! C'est la raison pour laquelle la Tora veut que les témoins même de sa transgression soient ceux qui le mettent à mort. Par contre celui qui effectue un travail en l'absence d'autre personne, il n'a ainsi pas causé de profanation à la vue du public et n'a pas subi de réprimande, il est seul dans sa faute, il ne peut donc être mis à mort et subira par conséquence le principe de karète.

Nous constatons l'importance et la responsabilité que nous endossons envers ceux qui profanent le Chabat lorsque nous n'intervenons pas !

Il y a donc deux raisons pour lesquelles le Chabat est tant profané : 1) depuis leur tendre enfance les gens respectent mal le Chabat et lorsqu'ils grandissent ils ont du mal à se défaire de leurs mauvaises habitudes, 2) du fait que nous sommes entourés de gens qui ne pratiquent pas le Chabat il s'affaiblit même chez ceux qui respectent le Chabat …

****